

« Un Projet Universitaire Partagé- Une Présidence Collégiale »

03/04/08

Après le « pacte recherche », ses agences ANR et AERES qui pèsent sur l'enseignement supérieur, la recherche et leurs synergies, la loi dite "libertés et responsabilités des universités" (LRU), votée l'été dernier, accentue l'éclatement du service public d'enseignement supérieur et de recherche. La LRU impose la concurrence exacerbée entre les disciplines, les collègues, les laboratoires de recherche, les universités dans le prolongement du désengagement de l'Etat tant des financements que du cadrage national des formations. Le rôle très excessif attribué aux financements « sur projet » enclenche un risque de déstructuration des équipes de recherche, comme des établissements mêmes. Notre université, l'université de Tours, n'échappe pas à ces enjeux.

Les enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs qui se présentent aux suffrages des collègues de l'université de Tours pour les élections aux CA+CS+CEVU d'avril 2008, s'inscrivent clairement dans la contestation des nombreux travers de cette loi qui met à mal la collégialité universitaire (avec présidentialisation accrue, démocratie électorale limitée, rôle des CS et CEVU marginalisé) et menace les statuts des enseignants-chercheurs et les conditions de leur recrutement.

Refusant le statu quo, les élus dans chacun des conseils, agiront pour transformer l'université de Tours et son fonctionnement dans la totalité de ses missions d'université riche d'une grande diversité. Ils interviendront dans le cadre législatif actuel pour faire obstacle dès maintenant aux dispositions nocives de la loi LRU et pour faire émerger la nécessité d'un autre cadre législatif.

Face à une liste qui entend prolonger les engagements et les modes de gestion présidentiels actuels, les listes UPUP-UPC portent l'exigence d'orientations scientifiques et pédagogiques renouvelées et le refus d'engager plus avant encore l'université de Tours dans une logique managériale.

Notre projet affiche l'ambition d'associer l'ensemble de la communauté universitaire de Tours à quatre grands défis :

- 1) Devenir une université qui réussit à surmonter les inégalités socio-culturelles, par des dispositifs volontaristes et évolutifs d'accompagnement des bacheliers en L1.**
- 2) Favoriser le rayonnement des équipes de recherche dans l'université, en France et dans le monde, et dans la valorisation des résultats ;**
- 3) Faire la preuve du dynamisme des modalités collégiales de décisions et de gestion, développer et renforcer les coopérations entre les composantes ;**
- 4) Ouvrir l'université sur la culture vivante, partie intégrante des recherches les plus audacieuses ;**

Si notre démarche rencontre lors des élections le soutien des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs (collèges A et B du CA), elle nous conduira à discuter avec les BIATOSS et étudiants élus au CA. Nous le ferons dans la transparence à chaque étape, rendant claires les orientations comme les relations et les responsabilités éventuelles des uns et des autres. C'est dans cette perspective, donc sans anticiper sur les votes, et sans prétendre accaparer toutes les responsabilités, que les candidats UPUP-UPC et leurs soutiens envisageront la constitution d'une équipe présidentielle et une candidature à la présidence de l'université.

Socle de nos engagements communs devant les collègues.

(les sigles sont développés à la fin du document)

- ***Une logique de contestation de la loi LRU***

- Bases électives fondées sur les sections du CNU et sur la parité A et B dans les comités de sélection (annexe aux statuts, votée à notre initiative) pour les recrutements d'enseignants-chercheurs. Refus d'exercer le droit de veto du président.
- Réunion du Congrès de l'université de Tours (les trois conseils CA+CS+CEVU) au moins une fois dans l'année, nouvelle délibération du CS ou du CEVU en cas de désaccord avec le CA (dispositifs statutaires à notre initiative)
- Présidence collégiale faisant droit à toutes les composantes, les disciplines, les sensibilités d'être associées à la vie universitaire, aux coopérations institutionnelles (PUCVL, IUFM, PRES,...)
- Attachement aux recrutements sur emplois statutaires pour toutes les missions
- Refus de l'alourdissement des services, partage collégial et démocratique de l'ensemble de nos missions.
- Délais pour un débat de fond avant l'engagement éventuel de l'université vers les « compétences élargies » (budget global, locaux, patrimoine,...)
- Refus de l'arbitraire local dans l'attribution des PEDR.

- ***Des orientations scientifiques audacieuses pour la recherche***

- Soutien aux thématiques nouvelles et aux équipes émergentes, rapports critiques à l'AERES
- Valoriser les laboratoires, leurs personnels, les coopérations nouées avec le CNRS, l'INSERM, l'INRA et le CEA
- Vitalisation des Ecoles Doctorales articulées sur le cycle Master dans sa double finalité : recherche et professionnalisante
- Dispositifs de soutien (différents d'une logique de sanction) pour l'appréciation des contributions individuelles aux activités de recherche. Vigilance sur les indicateurs (refus du « tout bibliométrique »), sur le harcèlement moral lié à des logiques de résultats
- Attention particulière aux doctorants (conditions de vie et de travail, respect de la charte des thèses,...)
- Améliorer le soutien aux colloques par des dispositifs de redistribution

- ***Des choix pédagogiques visibles***

- Lutte prioritaire contre l'échec en première année, contre la sélection sociale : les solutions envisagées, élaborées en lien avec les équipes pédagogiques, devraient s'appuyer sur les disciplines et être déclinées de façon spécifique selon elles au contraire du dispositif « nouvelle licence » décidé unilatéralement par le ministère
- Visibilité et cohérence des formations technologiques, réflexions d'ensemble sur les licences-pro et leur articulation aux autres cursus
- Amélioration de l'insertion des étudiants en échec après les concours (médecine, pharmacie, enseignement,...) et valorisation des cursus
- Interventions pour la reconnaissance et la valorisation des diplômes universitaires y compris en formation continue

- Prise en compte des demandes et aspirations à des formations : créations si besoin de modules « passerelles », de « remise à niveau »,
 - Actions énergiques et diversifiées contre la baisse du nombre d'étudiants (alors que le nombre de bacheliers augmente)
 - Synergies renforcées entre les filières (IUT, Ecoles, cursus académiques, IUFM,...)
 - Renforcement des moyens d'intervention pédagogique dans les composantes, rééquilibrage du rôle central du CEVU
 - Refus des droits spécifiques (sauf mutualisation sport)
 - Amélioration de la coordination et des initiatives pour les aides sociales étudiantes, pour le logement étudiant
- ***La reconnaissance du rôle des BIATOSS***
 - Des personnels aux statuts reconnus, aux compétences respectées
 - Faire reculer l'emploi précaire
 - Associer dans les départements et laboratoires tous les acteurs salariés
- ***Les étudiants***
 - Clarifier tous les dispositifs d'information et la lisibilité des cursus, envisager les processus d'aide à l'orientation comme constructifs des projets personnels des jeunes au contraire des mécanismes injonctifs de l'« orientation active ».
 - Encourager la cohérence des parcours de formation
 - Encourager les dimensions critiques et citoyennes de la vie étudiante
- ***Une vie universitaire collégiale et démocratique***
 - Equilibrer les responsabilités entre les composantes et l'université, améliorer la visibilité, la cohérence et la complémentarité des sites (en particulier Blois)
 - **Transparence de l'information : ouverture aux élus et aux organisations syndicales de l'accès à la communication électronique**
 - Moyens d'investigation et de contrôle par les élus dans les conseils centraux
 - Création d'un bureau de l'université, collégial, distinct du CA et ouvert aux élus minoritaires
 - Appel à candidature ouvert pour toutes les missions, limitation du nombre de chargés de missions et de la durée de celles-ci. Bilan de chacune d'elles.
 - Elaboration de protocoles de consultation directe et régulière de l'ensemble des acteurs de l'université
- ***Une ambition culturelle***
 - Renforcer les initiatives propres et améliorer les liens avec l'ensemble du monde de la création (théâtre, musique, opéra, cinéma, littérature,...)
 - Valoriser dans tous les cursus l'ouverture culturelle et la maîtrise de langues étrangères (combinant tous les moyens de formation)
 - Encourager les pratiques sportives individuelles et collectives

- **Des coopérations ouvertes sur la ville, la région, le monde économique, l'international**
 - Associer l'ensemble de l'université de Tours aux discussions et aux négociations liées aux CPER et sur les coopérations en particulier autour du PRES réduit au PUCVL et de l'IUFM
 - Coopérations internationales rendues plus visibles fondées sur les avantages mutuels et non sur le « portage » du label.(exigences de bilan)
 - Initiatives pour renforcer les échanges entre les acteurs économiques et sociaux et le monde universitaire (formation et recherche)

- **Locaux et environnement**
 - Achever les opérations immobilières (IUT Tours, IUT Blois, Sciences, Médecine, Tanneurs)
 - Impulser une amélioration des dessertes par les transports en commun
 - Limiter la consommation de papier
 - Devenir référence en matière de développement durable ; améliorer la gestion des déchets et en particulier le recyclage du papier et du matériel informatique
 - Prendre en compte les facteurs environnementaux dans les déplacements (France et étranger) des personnels et des étudiants.
 - Favoriser l'appropriation choisie et bénéfique de l'ENT par toute la communauté universitaire

- **L'université François Rabelais et les autres universités**
 - L'université s'inscrit dans les faits dans une logique de service public et de coopération non concurrentielle avec les autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche.
 - L'université de Tours cherche à valoriser sa proximité avec l'ENIVL et l'ENSPN de Blois, comme avec les établissements de Bourges, de Limoges, de Poitiers.
 - L'action du président de l'université de Tours au sein de la CPU se fonde sur les orientations validées par les élections aux conseils centraux et sur les avis qu'il sollicite, en cours de mandat, auprès du CA.
 - Les élus UPUP-UPC portent l'exigence d'Etats Généraux de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - pour une loi- programme se substituant à la loi LRU et visant à améliorer le financement public, l'efficacité et l'attractivité du service public universitaire

La réflexion autour de ce projet et des listes de candidats bénéficie des soutiens :
 SNESUP, SNEP, SNCS (FSU), Sup'Recherche (UNSA), des collectifs SLR37 et SLU Tours.

Sigles

LRU « libertés et responsabilités des universités » (loi du 10 août 2007)
 ENIVL Ecole d'ingénieurs de Blois (mécanique, électronique,...)
 ENSPN Ecole du paysage et de la nature
 SLR collectif « Sauvons la Recherche »
 SLU collectif « Sauvons l'Université »
 PUCVL Pôle Universitaire Centre Val de Loire
 CPU Conférence des Présidents d'Université
 ENT Environnement Numérique de Travail
 CPER Contrat de Projet Etat Région